



CONSEIL DES ATIKAMEKW
D'OPITCIWAN

PAR COURRIEL

Monsieur Eric Filion, Président
Hydro-Québec Distribution
75 Boul. René-Lévesque ouest, 2e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

Opitciwan, le 13 Août 2020

Objet : Centrale de cogénération – Raccordement au réseau d'électricité et pratiques questionnables

Monsieur Filion,

J'ai été plus qu'étonné d'apprendre dernièrement qu'Hydro-Québec Distribution avait mandaté une entreprise afin de mener une étude de faisabilité pour le raccordement de la communauté d'Opitciwan au réseau d'électricité sans au préalable en avoir été informé. Pourtant, même s'il s'agit d'une étude pour une base comparative, il me semble que le Conseil d'Opitciwan a toujours été clair que cette éventualité était catégoriquement non recevable. Pour le Conseil et la population d'Opitciwan, il n'existe qu'une seule option valable pour remplacer le réseau autonome au diesel de la communauté, la centrale de cogénération à la biomasse. Position qui a été réaffirmé par résolution du Conseil le 9 juin dernier et que j'avais maintenu lors de notre rencontre du 26 février.

À cet égard, je me questionne également sur la façon de faire des membres de votre équipe qui semblent oublier les bonnes pratiques en matière de négociation et de respect du protocole. Nos équipes respectives devraient être à même d'assurer le travail de fond menant à la réalisation du projet et faire le suivre l'information à notre niveau. Or, voilà que vos collaborateurs ne sont plus joignables et que votre chef de service, Monsieur Mathieu Boucher, prend contact directement avec moi faisant fi de mon rôle et des moyens de communication convenus avec nous, comprenant que les échanges avec moi devaient se faire directement avec vous.

La manœuvre questionnable de M. Boucher, outrepassant les membres de mon équipe et évoquant l'entente 1988 pour justifier le projet de raccordement, sachant que cette entente est dans les faits inapplicable notamment en raison de son non-respect par Hydro-Québec, me semble suffisamment inquiétante pour que je me questionne à savoir s'il s'agissait d'une initiative personnelle ou bien d'une stratégie malheureuse d'Hydro-Québec Distribution de faire avorter le projet de centrale de cogénération. À maintes reprises, Opitciwan, tout comme les autres communautés atikamekw, ont demandé que cette entente soit renégociée. Surtout, dans le dossier de transformation du réseau, il a toujours été clairs depuis

que l'option de raccordement avait été relégué au second plan au profit du projet de cogénération. Je pense donc que des explications s'imposent.

Dois-je vous rappeler M. Filion que le projet de centrale de cogénération est fondamental pour notre communauté, non seulement parce qu'il va permettre la continuité des services de distribution d'électricité aux familles d'Opitciwan et combler à long terme les besoins toujours grandissants, mais également parce qu'il sera un levier de développement durable sur lequel repose l'économie locale. À terme, elle permettra de développer de nouveaux projets économiques et favoriser la création d'emplois en maximisant les activités de notre scierie. La production d'électricité par la biomasse forestière reste donc à tous égards la solution alternative la plus verte, la plus abordable et la plus socialement acceptable pour notre communauté. La population d'Opitciwan croit en ce projet depuis longtemps et j'avais la conviction qu'il en était de même pour vous et Hydro-Québec Distribution.

Par conséquent, une rencontre politique de haut niveau m'apparaît absolument nécessaire afin de rétablir la confiance mutuelle et réaffirmer la volonté d'Hydro-Québec Distribution de travailler conjointement avec le Conseil d'Opitciwan dans la réalisation du projet de centrale de cogénération.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur Filion, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Claude Mequish, Chef
Conseil de la Première Nation atikamekw d'Opitciwan

c. c. : Sophie Brochu, PDG d'Hydro-Québec
Julie Boucher, vice-présidente, Communications, affaires gouvernementales et relations avec les Autochtones
Jonatan Julien, Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles
Sylvie D'Amours, Ministre responsable des Affaires autochtones